

## Objectifs

Cette formation permet de :

- **mettre à jour les connaissances** des praticiens généralistes, des médecins urgentistes ou des spécialistes impliqués dans la prise en charge des patients présentant une affection neurologique aiguë,
- **assurer une connaissance de l'ensemble de la pathologie neurologique**, aux étudiants et professionnels pouvant se présenter en urgence, afin de leur permettre de porter un diagnostic. Cela concerne préférentiellement, mais non exclusivement, les Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC).

## Organisation pédagogique

Le volume horaire de ce diplôme est de 100 heures et se déroule sur 1 an.

Les heures de formation sont composées ainsi :

- 90h d'enseignement, sous la forme de 6 séminaires de 2 jours,
- 10h de FOAD (cas cliniques interactifs)
- stage de 10 jours (60h) dans un service agréé, dont 3 jours au CHU et 2 jours dans un centre de simulation.

## Contrôle de connaissances

La formation est sanctionnée par un Diplôme Inter-Universitaire.

Le contrôle des connaissances est sanctionné par :

- un contrôle continu (QCM à chaque session),
- une validation de présence aux 10 jours de stage,
- la rédaction d'un mémoire.

### **Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS**

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

## Contenus

- Diagnostics neurologiques en situation d'urgence
- Examens complémentaires et thérapeutiques en urgence neurologiques
- Pathologies Neurovasculaires (1)
- Pathologies Neurovasculaires (2) et pathologies neurotraumatologiques
- Pathologies épileptiques et pathologies neuro-infectieuses
- Pathologie neuromusculaire, pathologies médullaires, atteintes systémiques et système nerveux central (intoxications, états carenciels, iatrogénie...)

## Publics et prérequis

- Médecins omnipraticiens
- Médecins urgentistes
- Médecins radiologues
- Médecins internistes
- Médecins neurologues

## Les intervenants

- Pr M. GIROUD

### Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

